

Intervenir en santé mentale

Cahier d'information



Gr. 116

- Formation à temps partiel de soir
- **Formation de perfectionnement**
- Promotion, prévention, traitement et stabilisation

Formation continue et services aux entreprises

1545, boul. Le Corbusier (2^e étage)
Laval (Québec) H7S 2K6

aec.sante.mentale@cmontmorency.qc.ca
www.fcontinue.qc.ca

Table des matières

Point d'information	2
Grille de programme	3
Conditions d'admission	4
Processus d'admission	5
Documents d'admission	6

Point d'information

- Niveau de sanction : Attestation d'études collégiales (AEC)
- Durée : 330 heures (3 sessions)
- Début : **24 août 2026**
- Fin : **17 décembre 2027**
- Formation temps partiel de soir
- **Formation entièrement à distance en mode synchrone**
- Horaire : vous devez être disponible 2 soirs par semaine de 18h30 à 21h30.
- Nombre de cours : 6

★ **Formation réservée aux résident·es des régions de Laval, Laurentides, Lanaudière et Nord de Montréal.**

Mode d'enseignement à distance (synchrone)

Cette formation sera offerte à distance. Vous devez donc avoir accès à un ordinateur personnel muni d'une caméra, d'un micro et d'une connexion internet haute vitesse. Votre présence est requise à chaque séance selon l'horaire établi par le Collège.

Le Collège Montmorency utilise l'environnement Windows. La suite Microsoft 365 vous est offerte gratuitement le temps de votre formation. Pour une utilisation optimale de ces outils, il est préférable d'avoir un ordinateur qui fonctionne sous ce même environnement. Les ordinateurs de type Chromebook et Apple ainsi que les tablettes et les cellulaires ne vous permettront pas d'utiliser adéquatement toutes les fonctionnalités de la suite Microsoft 365. Le Collège Montmorency utilise l'environnement Windows, et la suite Microsoft 365 vous est offerte gratuitement le temps de votre formation. Cependant, pour une utilisation optimale de ces outils, il est préférable d'avoir un ordinateur qui fonctionne sous ce même environnement. Les ordinateurs de type Chromebook et Apple ainsi que les tablettes et les cellulaires ne vous permettront pas d'utiliser adéquatement toutes les fonctionnalités de la suite Microsoft 365.

Horaire

Vous devez être disponible 2 soirs par semaine de 18h30 à 21h30. Votre présence est requise à chaque séance selon l'horaire établi par le Collège.

Description des cours du programme

Le programme AEC – Intervenir en santé mentale est une **formation de perfectionnement**. *Pour effectuer ses travaux dans le cadre des cours du programme, l'étudiant·e devra avoir accès à un milieu de pratique dans le domaine de la santé mentale. Le contact avec la clientèle est une condition essentielle puisque l'étudiant·e devra se référer à des situations concrètes et aussi intégrer ses apprentissages dans son contexte d'intervention.*

Pour consulter la description des cours du programme **Intervenir en santé mentale**, veuillez accéder au site du Collège en cliquant sur le lien suivant : [Description des cours](#)

Grille de programme

AEC Intervenir en santé mentale [JNC.1R]

Groupe 116
Temps partiel - Soir

Horaire : Mardi et Jeudi – 18h30 à 21h30						
BLOC 1		24 août 2026	au	23 décembre 2026	Automne 2026	18 semaines
Statut : Temps partiel						
No. du cours	Titre du cours			Pondération	=	Heures
351-1F3-VI	Intervenir en promotion de la santé mentale positive			2-1-2	=	45 h
351-1A4-VI	Intervenir en prévention des troubles de santé mentale			2-2-2	=	60 h
*2 soirs/semaine				TOTAL	=	105 h
Congé(s) : 5 septembre et 12 octobre.						

Horaire : Mardi et Jeudi – 18h30 à 21h30						
BLOC 2		18 janvier 2027	au	4 juin 2027	Hiver 2027	19 semaines
Statut : Temps partiel						
No. du cours	Titre du cours	Préalable(s)		Pondération	=	Heures
350-2A4-VI	Analyse des troubles de santé mentale			2-2-3	=	60 h
351-3A4-VI	Intervenir en traitement des symptômes associés à des troubles de santé mentale	350-2A4-VI		2-2-2	=	60 h
*2 soirs/semaine				TOTAL	=	120 h
Congé(s) : 1 ^{er} mars au 5 mars, 26 mars et 29 mars.						

Horaire : Mardi et Jeudi – 18h30 à 21h30						
BLOC 3		23 août 2027	au	17 décembre 2027	Automne 2027	17 semaines
Statut : Temps partiel						
No. du cours	Titre du cours	Préalable(s)		Pondération	=	Heures
351-4A4-VI	Intervenir en stabilisation de la santé mentale	351-3A4-VI		2-2-2	=	60 h
351-4C3-VI	Synthèse et intégration des pratiques en santé mentale	351-1F3-VI 351-1A4-VI 350-2A4-VI 351-3A4-VI		1-2-3	=	45 h
*2 soirs/semaine				TOTAL	=	105 h
Congé(s) : 6 septembre et 11 octobre.						

Conditions d'admission

Conditions générales d'admission

- Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP)
OU
- Détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou une formation jugée suffisante par le Collège **ET** :
 - Pendant au moins deux sessions consécutives :
 - avoir interrompu ses études à temps plein, ou
 - avoir poursuivi des études postsecondaires à temps plein, ou
 - avoir interrompu ses études à temps plein pendant une session et poursuivi des études postsecondaires à temps plein pendant une session

Conditions particulières d'admission

→ Détenir l'un des diplômes suivants :

- Diplômes ou attestation d'études collégiales en Techniques d'éducation spécialisée, en Technique de travail social ou en intervention en délinquance ou Soins infirmiers;
- Les personnes n'ayant pas les diplômes requis, mais possédant des diplômes connexes ou des expériences adéquates pourront présenter une demande d'admission.

→ Les personnes n'ayant pas les diplômes requis, mais possédant des diplômes connexes ou des expériences adéquates pourront présenter une demande d'admission.

Frais de formation*

- **Ouverture du dossier** : 30\$ (payable lors du dépôt de dossier au SRAM, non remboursable)
Un frais supplémentaire de 50\$ peut vous être facturé si vous n'êtes pas en mesure de fournir l'évaluation comparative des études effectuées hors Québec par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI). Pour plus d'information :
<https://www.sram.qc.ca/fr/tout-sur-la-demande-admission/documents-requis-frais/documents-requis>.
- **Total des frais de programme (excluant le matériel)** : 280,32\$
 - Frais afférents par cours : 46,72\$ x 6 cours
- **Matériel et volumes (approximatif)** : 200\$

**Frais non remboursable. Les prix sont sujets à changement sans préavis.*

Processus d'admission

Étapes

1 Séance d'information

2 Dépôt du dossier de candidature

Vous devez déposer votre admission en ligne par l'entremise du Service régional d'admission du Montréal Métropolitain (SRAM) pendant la période de demande d'admission prévue.

**Période de demande
d'admission :**

Du 5 mai au 11 août 2026*

**Les candidatures seront traitées au fur et à mesure
que les demandes se complètent.*

Comment déposer son dossier de candidature?

- ⇒ Dirigez-vous sur la page Web du programme :
<https://www.cmontmorency.qc.ca/formation-continue-services-aux-entreprises/programmes-et-cours/domaines-detudes/sante-et-services-sociaux/intervenir-sante-mentale/description/>
- ⇒ Cliquez sur « [Demande d'admission](#) »

FORMATION CONTINUE Informations sur le programme	Par courriel : aec.sante.mentale@cmontmorency.qc.ca
SRAM Informations pour procéder à une demande d'admission ou obtenir de l'information sur votre dossier d'admission	Par courriel : service-admission@sram.qc.ca Par téléphone : 514 271-2454 Instructions pour soumettre une demande d'admission: https://www.sram.qc.ca/fr/tout-sur-la-demande-admission/procedure-admission/formation-continue

3 Entretien

Vous serez convoqué à une rencontre individuelle par vidéoconférence d'une durée de 15 minutes.

4 Décision d'admission

Une semaine après l'entretien.

Documents d'admission

Documents de candidature	
<input type="checkbox"/>	Une lettre de motivation (expliquant votre intérêt pour le programme d'études).
<input type="checkbox"/>	Un curriculum vitae (C.V.)
Documents scolaires	
Si vous avez une formation scolaire <u>au Québec</u> :	
<input type="checkbox"/>	Votre code permanent (le SRAM accède à votre relevé secondaire et collégial)
<input type="checkbox"/>	Dernier relevé de notes de l'université, s'il y a lieu.
Si vous avez une formation scolaire <u>hors Québec</u> :	
<input type="checkbox"/>	Diplômes d'études et relevés de notes de votre pays d'origine dans votre langue d'origine
<input type="checkbox"/>	Diplômes d'études et relevés de notes de votre pays d'origine traduits en français (par un traducteur agréé)
<input type="checkbox"/>	Évaluation comparative des études effectuées hors du Québec, s'il y a lieu.
Documents – Statut légal au Canada	
Statut	Documents à fournir
<input type="checkbox"/> Citoyen(ne) canadien(ne) né(e) au Canada	Aucun document à fournir
OU	
<input type="checkbox"/> Résident(e) permanent(e) ou citoyen(ne) canadien(ne) né(e) à l'extérieur du Canada	Carte de résident permanent (recto verso) ou certificat de citoyenneté canadienne (recto verso)
Documents - Statut de résidence au Québec	
Statut	Documents à fournir
<input type="checkbox"/> Né(e) ou adopté(e) au Québec	Aucun document à fournir
OU	
<input type="checkbox"/> Résident(e) permanent(e)	Le certificat de sélection du Québec (CSQ)
OU	
<input type="checkbox"/> Citoyen(ne) canadien(ne) né(e) à l'extérieur du Canada	Carte d'assurance maladie